

République du Bénin
=====
Université d'Abomey-Calavi
=====

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



ANNALES DE LA FASHS

Nouvelle édition

N° 001 Janvier 2018
Volume 1

01 BP 526 Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074
E-mail : viliho2004@yahoo.fr ; vincent.orekan@gmail.com
Téléphone : 00 229 21 04 29 09

Adresse de soumission d'articles
annales.fashs.uac@gmail.com

République du Bénin

Université d'Abomey-Calavi

FAculté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales

(FASHS)

ANNALES DE LA FASHS

Nouvelle édition

N° 001 Janvier 2018

Adresse de contact

Annales de la FASHS

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526

Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074

E-mail: viliho2004@yahoo.fr ; vincent.orekan@gmail.com

Téléphone : 00 229 21 04 29 09

Adresse de soumission d'articles

annales.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

ANNALES DE LA FASHS

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

COMITE DE PUBLICATION

Directrice de publication : Odile DOSSOU GUEDEGBE

Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Rédactrice en Chef : Monique OUASSA KOUARO

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Mise en page : Vincent O. A. OREKAN

CONSEIL SCIENTIFIQUE

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), BOKO Michel (Professeur Emérite), HOUSSOU Christophe (Professeur Titulaire), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), BOKO Gabriel (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeur Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), TINGBE AZALOU Albert (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), BIO BIGOU B. Léon (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAGODO Obarè (Maître de Conférences), BAKO-ARIFARI Nassirou (Maître de Conférences), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), GONZALLO Germain (Maître de Conférences), ORÉKAN O. A. Vincent (Maître de Conférences), VISSIN Expédit Wilfrid (Maître de Conférences)

COMITE DE LECTURE

Les lecteurs (référés) sont des scientifiques choisis de par le monde selon les thématiques des articles.

BUT ET PUBLICATION

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs, s'ayant régulièrement acquitté de leur frais de publication, bénéficient de la publication de leur article. Ils obtiennent le tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-8583

Dépôt légal n°10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1er trimestre

SOMMAIRE

Titres	Pages
Néo-toponymes dans les zones de colonisation agricole du centre-Bénin : enjeux spatio-politiques DONKO Kamal, DOEVENSPECK Martin	04
Systèmes cultureux et dégradation du couvert végétal au sud-ouest du bassin versant de l'Ouémé supérieur au Bénin PLAGBETO Hermann A., OREKAN O. A. Vincent, ALLAGBE B. Y. Simon,	26
La socialisation des fonctionnaires comme paradigme de management des services publics KOUIN Barnabé Jaurès	44
Les ressortissants ouest-africains dans la dynamique sociale et économique au Bénin. Approche comparée des nigériens et des nigériens à Cotonou ADJAHOUHOUE Laurent, DEMBA Diallo Kassimou, SAHGUI N. P. Joseph	61
Education et vie familiale des enfants de parents gendarmes résidents des camps Bio-Guerra de Porto-novo au Bénin MONTCHO Bruno, GNANVI Appolinaire, IDOSSOU Valerie, YERO BANI SAMOU Boubacal, FAGNON S. Léopold	77
Le service public d'eau à Parakou : quand l'offre devient une source de frustration NASSI Karl Martial, BALLO GUEDE Coffi Fidèle	102
Intégration des immigrés dans le secteur informel à Cotonou au Bénin SAHGUI Nékoua P. Joseph	119
Le fait politique: réflexions à partir de Machiavel, penseur de l'égoïsme collectif MAMA BORO-OROU Lassidou, ADANHOUNME Eustache Roger Koffi	135
L'islam face aux idéaux modernes : au-delà de la contradiction MAMA ZAKARI Mama Djima, MAHAMANE Assane	149
Déconstruction du principe d'égalité universelle par E. Burke : une approche libérale et conservatrice de la déclaration française des droits de l'homme ADANHOUNME Eustache Roger Koffi	158
Nécessité d'éduquer à la culture de la planification stratégique en République du Bénin en vue d'un développement harmonieux de l'être HOUEDENOU Florentine	175
Application de la télédétection et du SIG au suivi des formations végétales dans les arrondissements d'Adaplamè et d'Idigny dans la commune de Kétou ABIODOUN Frédéric Adémola, TOKO IMOROU Ismaïla, DJAUGA Mama, SOUFUYANE Zachari, ADEICHAN Narcisse Témítokpe	191

NEO-TOPONYMES DANS LES ZONES DE COLONISATION AGRICOLE DU CENTRE-BENIN : ENJEUX SPATIO- POLITQUES

NEO-TOPONOMS OF AGRICULTURAL COLONIZATION AREAS IN CENTRAL BENIN: SPATIAL AND POLITICAL ISSUES

DONKO Kamal¹, DOEVENSPECK Martin²

¹ Doctorant en Géographie politique, Université de Bayreuth ; eldeenfr2001@yahoo.fr

² Enseignant-chercheur, Professeur à l'Université de Bayreuth ;
doevenspeck@uni-bayreuth.de

Résumé

Plus récemment, des géographes politiques se démarquent des points de vue des géographes culturels sur les toponymes en tant que référents spatiaux, symboles d'expression et artefacts. La géographie politique va plus loin et présente bien d'intérêts croissants pour la compréhension de la géopolitique contemporaine de la néo-toponomie, le changement de nom des lieux par l'État ou d'autres entités sociopolitiques venant du bas. Cet article tente de tracer et d'analyser les formes et enjeux de dénomination des villages de la zone de colonisation agricole du centre-Bénin depuis le début du processus de décentralisation. Les résultats de nos investigations montrent que les luttes foncières quotidiennes et sociopolitiques dans la région ont aggravé la vie quotidienne des communautés autochtones et allochtones qui ne manquent pas d'ingéniosité pour profiter du découpage administratif actuel pour renommer les villages et exprimer leur hégémonie, leur pouvoir et leur légitimité. De nos investigations, il ressort que ce nouveau phénomène créé par les élites politiques et économiques des deux communautés autochtones Nagot et allochtones Lokpa, Otammari à partir du bas fait face à de nombreuses connotations parmi les communautés de la région. Basé sur une ethnographie multisite, cet article fournit des données empiriques pour contribuer au débat académique actuel sur les néo-toponymes liés aux luttes territoriales et de pouvoir dans les contextes politiques complexes des zones de colonisation agricole en Afrique.

Mots clés : *Centre-Bénin, colonisation agricole ; toponymie ; décentralisation.*

Abstract

More recently, political geographers stand out of the cultural geographers' perspectives of toponyms as spatial references, symbolic expressions and cultural

artefacts. Political Geography goes beyond this and shows growing interests for an understanding of the contemporary geopolitics of neo-toponymy, the renaming of places by the state or other socio-political entities from below. This paper attempts to trace and analyze forms and stakes of renaming villages in the agricultural colonization zone of central Benin since the beginning of the decentralization process. The results of our investigations show that the everyday land struggles and the socio-political struggles in the region have worsened everyday life of both native and recently established communities that do not lack the ingenuity to take advantage of the current legal administrative breakdown to rename the villages and express their hegemony, power and legitimacy. This new phenomenon that is created by political and economic elites of both communities from the bottom faces many overtones among the communities in the region. Based on a multi-sited ethnography, this article provides empirical data to contribute to the current academic debate on neo-toponyms that is related to territorial and power struggles in the complex political settings of agricultural colonization areas in Africa.

Keywords: *Central Benin, agricultural colonization; toponymy; decentralization.*

Introduction

Les mutations socio-politiques contemporaines donnent souvent lieu à des recompositions territoriales souvent marquées par des nouveaux actes de dénominations de lieux. Cette néo-toponymie ou de marquage territorial offre non seulement, un statut non moins neutre au lieu (A. Passi, 2003 ; V. Veschambre et F. Ripoll, 2005) mais surtout, constitue un terrain d'affrontement analytique par excellence autour des questions spatiales, identitaires (S. Guyot & Seethal C., 2007). Le fait de nommer ou de renommer un lieu apparaît bien comme un enjeu stratégique et territoriale multiscalair (P-L. Basse, 2007). Elle constitue un attribut identitaire du territoire qui exprime une logique d'inclusion et d'exclusion (M. Lussault, 2003). Au-delà des appréciations symboliques, le fait de nommer un lieu offre une dimension nouvelle d'analyse qui se fonde sur les intrigues et autres tendances géopolitiques contemporaines axées sur le pouvoir (P. Caron et al., 2017), caractéristique de la néo-toponymie. Selon F. Giraut et al., (2008), c'est un acte politique fondateur qui puise très souvent dans des référents précoloniaux et/ou modernes, collectives ou communautaires (F. Giraut et M. Houssay-Holzschuch, 2016) pour offrir une nouvelle ligne d'analyse des relations entre l'espace et le pouvoir. L'Afrique Sub-saharienne et plus particulièrement les zones de colonisation agricole du centre-Bénin offrent une perspective d'analyse de la néo-toponymie beaucoup plus plurielle et complexe compte tenu des enjeux fonciers qui animent le quotidien de la mosaïque population multiculturelle et multiethnique de la région. L'avènement de la

décentralisation et surtout du découpage territorial dernier a favorisé une sorte de restitution/restauration toponymique de la plupart des villages administratifs tant du côté des allochtones que des anciens villages autochtones. L'étude a été conduite autour d'une série de questions qui méritent réflexion. Quels sont les mobiles qui sous-tendent une telle nouvelle dénomination des villages et hameaux après plusieurs années de cohabitation ? En quoi, la néo-toponymie apparaît comme une forme de réappropriation des terres dans la Commune de Bassila ? Quel impact cette néo-toponymie a sur les enjeux spatio-politiques dans les zones de colonisation agricoles de la Commune de Bassila ? À partir de ces interrogations, il s'est agi de parcourir la littérature existante autour de la néo-toponymie afin d'en apprécier son implication dans le débat global et contemporain sur la géographie politique. Cette étude a donc pour ambition de retracer et d'analyser les formes et les enjeux autour cette nouvelle forme de dénomination des villages et hameaux qui a cours dans les zones de colonisation agricole du centre-Bénin, et ce, depuis l'avènement de la décentralisation, pour en appréhender l'impact sur les luttes foncières et socio-politiques.

On postule en tant que vecteur de légitimation, la néo-toponymie permet une emprise, une affirmation et un exercice du pouvoir sur le territoire. C'est un processus de territorialisation/reterritorialisation des villages qui offre un nouveau paradigme d'interprétation et d'analyse de la néo-toponymie, fondée sur une quête de pouvoir, de légitimité, face aux enjeux fonciers. Le cadre conceptuel est fondé essentiellement autour des enjeux contemporains de la néo-toponymie et de son intégration dans le débat général sur la géographie politique. Cette étude se propose donc de mettre la néo-toponymie au cœur de cette discipline en présentant de façon empirique et microscopique le processus consistant à « dénommer », « renommer » un lieu. Il s'agit d'interroger les enjeux spatio-politiques de l'Afrique sub-saharienne en pleine mutation afin d'enrichir le débat académique et d'ouvrir une nouvelle perspective dans la compréhension de la néo-toponymie en lien avec la territorialité et les luttes de pouvoir. Cela s'avère important dans la compréhension de la néo-toponymie en cours dans les zones de migration agricole du centre Bénin car, selon P. Bourdieu (1993), l'espace reste le lieu où, le pouvoir s'affirme et s'exerce.

Données et méthodes

Un contexte géographique bien favorable

La présente étude a été conduite dans l'espace de transition entre le centre et le nord du Bénin ; en l'occurrence la Commune de Bassila et plus précisément dans cet arrondissement qui porte le même nom que la commune et présente une forte dynamique migratoire (M. Doevenspeck, 2004). D'une superficie de 566.100

hectares soit 5661,00 km², la Commune de Bassila représente 4,93% de la superficie totale du Bénin et 50,7% de celle du Département de la Donga (11 166 km²) et se situe entre 8°50' et 9°37' de l'altitude nord et entre 1°40' et 2°50' de longitude est. Elle compte quatre (04) arrondissements et 52 villages administratifs conformément à la Loi No 2015-01 du 06 mars 2015 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin. Elle partage ses limites avec les Communes de Ouaké et de Djougou au Nord, les Communes de Bantè et de Glazoué au sud, les Communes de Tchaourou et de Ouèssè à l'Est et la république du Togo à l'Ouest (C. F. Biaou, 2006). La nomenclature géographique de l'arrondissement de Bassila, secteur de notre présente étude jouit des mêmes caractéristiques géographiques que celles de l'ensemble de la commune de telles que déclinées ci-dessous. Sur le plan physique, la Commune de Bassila représente une vaste plaine comprise entre 300 et 350 mètres avec pour point culminant, le mont Sagbarao (Alédjo). Dans la partie Nord-Ouest, la chaîne de l'Atacora apparait et offre ainsi un relief très accidenté dans l'arrondissement de Alédjo-Koura (J. A. Akpaki, 2001).

Tout comme les autres communes de l'espace de transition entre le centre et le nord du Bénin, Bassila jouit d'un climat de type soudano-guinéen tout particulier (S.H. Biaou, 1999 ; C.F. Biaou, 2006 ; J.A. Akpaki, 2001) en raison de sa position centrale. Elle correspond à une zone intermédiaire entre le type soudanien du nord-Bénin à une seule saison de pluies et le type subéquatoriale du sud-Bénin à deux saisons de pluies (P. Trékpo, 2003). Toutefois, une saison pluvieuse (avril à octobre) et une saison sèche (octobre à avril), marquée par l'harmattan entre décembre-février, s'alternent chaque année avec une moyenne pluviométrique annuelle varie entre 600 et 1558 mm. Bassila apparait de ce fait, comme une zone nettement humide que les autres communes du département de la Donga aux caractéristiques qui rappellent celles des régions équatoriales (J.A. Akpaki, 2001). La pluviométrie dans la région reste donc propice aux activités agricoles surtout que les formations pédologiques restent constituées de formations cristallines très anciennes avec une roche mère de nature granito-gneissique aux aptitudes culturales très reconnues avec une végétation bien attractive. En effet, la Commune de Bassila offre une architecture végétale composée de savanes arborées et herbeuses avec quelques essences (*Butyrosterm parkii*, *Parkia biglobossa*, *Milicia excelsa*, etc.) qui contribuent à protéger non seulement les sols mais surtout à les fertiliser par la décomposition des débris végétaux sous l'effet de l'humidité et de la température (Ibid.). Des forêts classées sous aménagements occupent près de 2.437km² de la superficie globale de la commune (C.F. Biaou, 2006). Cette superficie tend à s'amenuiser en raison de la forte pression agricole opérée par les allochtones sur les forêts du fait de la

culture itinérante sur brulis et la surexploitation effrénée des forêts. Selon l’agent de développement rural de Bassila-centre, plus de 70% des superficies cultivables sont dégradées, en 2012. Le réseau hydrographique de la commune reste assez dense. Sur une distance de plus de 80 km, l’Ouémé, le plus long fleuve du Bénin traverse la commune tout en recevant les eaux des autres cours d’eau tels que Tèrou, Atoko, Odola. Autant d’éléments et de facteurs qui justifient l’attractivité des terres et les flux migratoires observés dans la région par les nombreuses populations des communes environnantes.

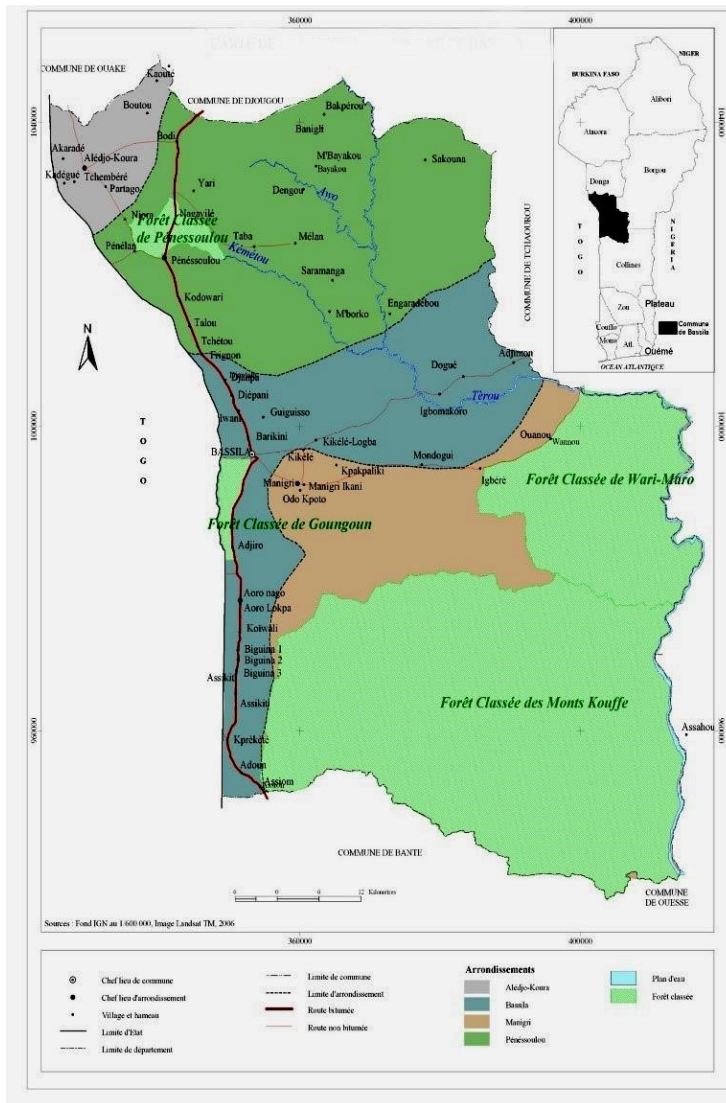


Figure 1 : Situation géographique de la Commune de Bassila

Démarche méthodologique

Pour mieux appréhender les enjeux autour de la néo-toponymie qui concerne aussi bien des hameaux et villages autochtones et allochtones, nous avons fait le choix d'une posture multi-située dans le cadre de notre recherche. Ce qui a permis de faire trois (03) mois d'immersion de type ethnographique et de parcourir les hameaux allochtones et villages autochtones des axes routiers Nord (Bassila-Djougou), Sud (Bassila-Bantè) et Est (Bassila-Kikélé-Bétérou). 13 hameaux agricoles (*Kpessou-Samari, Yébessi, Samba, Etou, Dibou 1 et 2, Kpawa, Adjiman 1 et 2, le terroir ancien de Biguina, Madjalom, Diépani, Kouyépani*) et neuf (09) villages autochtones (*Kpessou, Wari-Marou, Adjimon, Doguè, Igbomacro, Kikélé, Bassila, Aoro, Kprèkètè*) ont été ainsi choisis, en raison de la dynamique foncière et migratoire sans cesse croissante dans la région et surtout du climat socio-politique délétère qui inhibe le quotidien des deux grands groupes autochtones et allochtones. Dans le cadre de cette recherche, divers outils tels que des notes de terrain, grilles d'observation, et des protocoles d'interview adressés à l'endroit des acteurs clés tels que les autorités locales, les représentants des différentes communautés, les élites politiques et autres leaders de jeunes tout comme les acteurs du développement local de la Commune Bassila. L'observation prolongée de la dynamique des phénomènes socio-spatiaux nous a permis d'appréhender les différentes interactions quotidiennes entre les divers acteurs, en lien avec l'objectif de notre recherche. La période de séjour de recherche (Mai-Octobre 2015) a coïncidé avec la période électorale dans le pays. L'observation participante a permis de mieux appréhender les différents mobiles et autres intrigues autour de la néo-toponymie enclenchée dans l'ensemble des villages et hameaux sujets à des conflits fonciers. La fièvre électorale qui prévalait dans la zone a en outre, permis d'apprécier les facteurs endogènes et exogènes autour de cette nouvelle forme de dénomination et d'identifier les acteurs clés de cette toponymie.

En plus d'observer la dynamique en cours, sur le terrain de notre recherche, 18 interviews semi-structurées ont été réalisées avec les différents acteurs impliqués. De ces entretiens parfois emprunts de passion et de fortes émotions, on a pu obtenir après dépouillements, des données riches en plus de celles obtenues par observation prolongée des dynamiques. Les termes de discussion ont ainsi porté sur l'historique du peuplement de la région, la dynamique foncière, l'évolution des interrelations entre communautés de même que les enjeux autour de la néo-toponymie. Il s'est agi d'établir une corrélation entre les enjeux fonciers et les interactions quotidiennes qui occupent le paysage social dans la zone. En plus de ces différentes sources de collecte, des documents multi-sources tels que les articles scientifiques, les archives de la Mairie, qui renseignent sur l'origine, et l'évolution des phénomènes étudiés de même que les coupures de presses telles

que les coupures de presse de la Nation et le Matinal Bénin. Des cartes situationnelles et censitaires de même que celles qui renseignent sur l'occupation du sol de la région ont été également visités à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) du Bénin. Notre cadre d'analyse repose sur la dynamique autour de l'historique du peuplement de la région et l'interprétation des logiques foncières et les stratégies multiformes opérées par les différents groupes allochtones et autochtones. Il s'en est suivi un dépouillement et un croisement ou plus exactement une triangulation des données obtenues de part et d'autre en les soumettant à une analyse critique fondée sur les observations de terrain. Ce qui a permis de rendre compte des enjeux fonciers dans l'arrondissement de Bassila et surtout de mieux appréhender la dynamique autour de laquelle se fonde la néo-toponymie des différents hameaux et villages.

Résultats et analyse

1. Historique de peuplement et de la migration

Le peuplement dans l'arrondissement de Bassila est caractéristique d'une immigration aux origines lointaines sujettes à controverse. Selon J. A. Akpaki (2001) les premiers signes de peuplement remonteraient entre le XVII^e et le XVIII^e siècle alors que S.H. Biao (1999) avancent que le royaume de Bassila fut fondé au XVI^e siècle. Des investigations empiriques et littéraires sur le sujet, il ressort que les premiers habitants de la région étaient les Djériwo (Ashanti) venus du Ghana. Ils étaient des forgerons mais également, ils pratiquaient de la chasse. Ce qui leur conférait un statut de chef de terre aux yeux des autres communautés venues plus tard s'installer dans la région. Même si ces derniers, remettent en cause le droit de propriété foncière aux Djériwo sur l'ensemble des terres de la région. Il s'agit des Guigokotouri venus des encablures de Savalou, des Akimey de Bassari dans le Togo voisin et des princes Bariba venus du Borgou à partir du XVII^e siècle. Les différents témoignages empiriques insistent sur le fait que le Roi d'alors fut obligé de céder son trône aux princes Bariba en guise de reconnaissance manifeste pour l'aide apportée dans la guerre meurtrière contre le royaume de Kolombi dans le Togo. De tout ce qui précède, trois principaux groupes socio-culturels autochtones constituent le socle de l'historique de peuplement dans l'arrondissement de Bassila.

A ces groupes socio-culturels, se sont ajoutés d'autres groupes ethniques, à la faveur d'une série de migration agricole organisée et spontanée. Ce qui fait de l'arrondissement de Bassila une forte et dynamique zone de migration agricole, très riche et variée. Si la littérature disponible (S.H. Biao, 1999 ; J.A. Akobi, 2001 ; P. Trékpo, 2003) avance que la première expédition d'allochtones agriculteurs a débuté en 1962, il importe de souligner que les différentes

investigations de terrain de même que les documents archives de la Sudan Interior Mission, instigatrice de la migration organisée dans la région renvoient à février 1959. Ce premier débarquement fait suite à la première rencontre organisée en avril 1957, à l'ouverture de l'école biblique de Dompago (actuel Ouaké), et ce, sous la houlette du Pasteur canadien Roland Pickering et de l'Etat central sous la coupole de Paul Darboux et de Coulibaly Mohamed. Il faut donc remonter à l'avènement du christianisme à Dompago, pour mieux comprendre l'historique de la colonisation agricole dans l'arrondissement de Bassila. Les données empiriques recueillies abondent dans le même sens en apportant d'amples précisions, comme c'est le cas avec la séquence très explicite des propos issus de notre entretien avec le vieux Alley, un des vieux autochtones et témoin de la première expédition de la population Lokpa dans l'arrondissement de Bassila.

« Le Pasteur Pickering ayant constaté que le peuple Lokpa était très motivé par les champs malgré la rareté des superficies cultivables et arables dans Dompago, a choisi d'entreprendre des démarches auprès de Paul Darboux, maternellement de Dompago et étant une des autorités influentes au niveau du grand Atacora. Ce dernier échangea avec le grand chancelier de l'ordre national du Dahomey, Monsieur Coulibaly Mohamed, maternellement aussi de Aoro [...] De commun accord, ils ont décidé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire déplacer une bonne dizaine de jeunes et personnes relativement âgées aptes aux activités agricoles sur une partie de la Forêt classée des Monts Kouffè située dans le cercle de Savalou. C'était non loin du village Aoro, sur des terres vierges qui étaient jusque-là inoccupées... d'où la première expédition en 1959[...] ».



Photo 1 : Journal de Sudan Interior Mission (SIM), Juin 1964
 Source : SIM, Juin 1964.



Photo 2 : Journal de Sudan Interior Mission (SIM), Juin 1964
 Source : SIM, Juin 1964.

Les données empiriques et documentaires recueillies de même que le diagnostic foncier villageois du terroir de Aoro, réalisé par l'Organisation Non Gouvernementale dénommée Action pour la Promotion des Initiatives Communautaires (APIC ONG) en 2009, corroborent les propos du vieil

autochtone Alley même si la périodicité prête à équivoque. Les réelles motivations du choix de l'enclave de Biguina aux encablures du cours d'eau « Atchikiti » devenu par la suite Biguina, dans la forêt classée du Mont Kouffè sont expliquées en Juin 2015, par cet autre vieil allochtone d'Aoro-Lokpa, Salifou Mouhamadou, qui avance qu'il était surtout question d'éviter des affrontements entre les villages avoisinants et les populations Lokpa.

Il s'agit d'un « quasi-neutre » espace frontalier à un village togolais appelé Kambolé. Selon les différents recoupements issus des investigations de terrain, ce sont ces populations de Kambolé qui auraient occupé une partie de ce site à l'époque coloniale pour y faire la chasse. Le village d'Aoro et les Balanka auraient eu leur domaine vers l'Ouest. Il s'en est suivi plus tard, la création de deux autres hameaux Holoudè et Tosso, entre 1962-1965 suivis des campements tels que Jérusalem, Sourou, Latin, Tokyo et des campements peulhs. Tous ces hameaux qui se sont ainsi installés au Sud de la ville de Bassila sont devenus avec le découpage administratif de 1975, le village de Biguina. Ce débarquement de populations Lokpa de Dompago aux encablures de Aoro, un village autochtone qui est situé à sept (07) kilomètres du site dédié aux allochtones Lokpa, a marqué le début d'une longue série de migration dans l'arrondissement de Bassila. Il a par ailleurs insisté sur le fait que cette bonne dizaine de bras valides Lokpa a prioritairement transité par Aoro pour des besoins alimentaires. Il ressort que certains allochtones compte tenu de leur obédience religieuse ont choisi de s'installer non loin de ce village ancien appelé Aoro pour créer le premier hameau agricole appelé Aoro-Lokpa, comme le présente le tableau ci-dessous.

Tableau I : Premiers volontaires à fouler le sol de l'enclave de Biguina dès 1959

Sites	Noms	Observations
Enclave de Biguina	<i>Awolou Kissoumou</i> <i>Tchoiya Boulé José</i> <i>Ikassi Sidi Joseph</i> <i>Tchii Tchao Daniel</i> <i>Gnan Bamoi Mathieu</i> <i>Badjam Simon</i> <i>N'nah Yaka</i> <i>Gnan Karim</i> <i>Pikpassiwè</i> <i>Gado Sassa</i>	Ces volontaires agricoles convertis au christianisme se sont installés dans l'enclave de Biguina sur une partie de la forêt classée des Monts Kouffè située dans le cercle de Savalou, subdivision de Savalou, conformément à l'arrêté n°2078 S.E du 21 avril 1949.
Aoro	<i>Yolou Falala Gomina</i> <i>Tairou</i> <i>Kpalime</i> <i>Chabi Mamam</i>	D'obédience musulmane, ces volontaires agricoles ont préféré se retirer de l'enclave de Biguina en 1960 pour s'installer à Aoro, village Nagot majoritairement musulman.
Holoudè	<i>Gado Sassa</i>	Ce volontaire agricole a choisi après quelques années dans l'enclave pour s'installer à Holoudè.

Source : Données de terrain, Mai-Juin 2015

Fortement inspirée par l'expérience des Lokpa dans la zone et faisant suite aux crises de famines des années 1962 et 1964, un autre groupe socioculturel en l'occurrence les Otammari débarquèrent dans l'arrondissement en 1963. Ces populations venues des régions de Boukoumbé et de Natitingou se sont d'abord installés au Camp- pionnier à Bassila-centre avant de créer vers le Nord, les hameaux allochtones Otammari de Diépani et Kouyépani (S.H. Biaoou, 1999 ; J.A. Akpaki, 2001 ; M. Doevenspeck, 2004). Ces Otammari avaient pour origine de départ l'actuelle Commune de Boukoumbé et l'arrondissement voisin de l'actuelle Commune de Toukountouna. Compte tenu des enjeux actuels autour du foncier, les différentes périodicités de débarquement de ces deux différents groupes socioculturels sont souvent remises en cause par les notables issus des deux communautés. Après ces différentes phases de débarquements d'allochtones agricoles, plusieurs autres migrations spontanées, multiethniques et culturelles se sont suivies et accentuées au début des années 1980. Ce qui a permis la création d'un certain nombre de fermes et hameaux agricoles parmi lesquels Adjiman, Boni N'po, Djato, N'tcha, Madjalom.

Ce bref historique a permis de mieux comprendre les enjeux autour de l'autochtonie, du droit de propriété foncier et de légitimité dans lesquels sont embarqués non seulement les trois groupes sociaux anciens (les Nago, les Anii et les Temba) mais également, les groupes allochtones (Lokpa, Otammari et autres). Compte tenu de la reconfiguration socio-spatiale et des différentes intrigues autour du foncier, ce bref historique a permis de mieux appréhender également, les enjeux autour de la néo-toponymie, dans la région.

Tableau II : Caractéristiques démographiques des unités administratives de l'arrondissement de Bassila

	Tous les ménages					Exploitations agricoles	
	Nombre de ménages	Population totale	Masculin	Féminin	Taille de ménages	Population agricole	Ménage agricole
Commune de Bassila	16 927	130 091	64 576	65 515	7,7	86 150	9 873
Arrondissement total	6 705	46 569	23 207	23 362	6,9	29 731	3 722
Unités administratives							
<i>Adjimon</i>							
<i>Adjiro</i>							
<i>Aoro-Lokpa</i>	147	1 143	564	579	7,8	969	104
<i>Aoro-Nago</i>	367	2 689	1 339	1 350	7,3	916	116
<i>Appi</i>							
<i>Assion</i>							
<i>Bassila II (Bakabaka)</i>	382	2 960	1 502	1 458	7,7	1 220	118
<i>Bassila I</i>	1 122	8 511	4 270	4 241	7,6	4 356	443
<i>Bassila II</i>	801	4 598	2 270	2 328	5,7	1 350	157
<i>Biguina</i>							
<i>Biguina Holoudè</i>	971	6 811	3 418	3 393	7,0	5 227	660
<i>Biguina Tosso</i>							
<i>Koïwali</i>							
<i>Diépani-Balimboli</i>	156	882	409	473	5,7	732	121
<i>Doguè</i>	627	4 539	2 341	2 198	7,2	3 921	509
<i>Adjimon</i>							
<i>Frignon</i>	307	2 141	1 034	1 107	7,0	1 521	200
<i>Guiguisso</i>							
<i>Igbomakro</i>	403	2 591	1 310	1 281	6,4	2 262	337
<i>Kikélé</i>							
<i>Appi-Kikélé</i>	638	5 043	2 475	2 568	7,9	3 877	461
<i>Kprèkètè</i>	784	4 661	2 275	2 386	5,9	3 380	496

Source : INSAE, RGPH4-2013.

Les unités administratives vides sont les nouvelles unités créées après le RGPH4. Toutefois, elles sont prises en compte dans les caractéristiques des unités administratives auxquelles elles étaient rattachées. Selon les données du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013 au Bénin, la population de la Commune de Bassila est de 130.091 habitants contre 71.511 habitants en 2002 d'après le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) et 46.416 habitants en 1992. L'arrondissement de Bassila à elle seule représente le tiers de la population démographique de la Commune de Bassila. Ce fort taux démographique constaté témoigne de la forte attraction que revêt cet arrondissement.

2. De la problématique foncière dans l’arrondissement de Bassila

La question foncière du droit de propriété foncière reste très problématique dans les zones de colonisation agricoles, comme c’est le cas dans l’arrondissement de Bassila et plus particulièrement à Biguina. Ainsi, la détention des prérogatives foncières, répond chronologiquement au principe de « la terre au premier occupant ». Plusieurs lignées sont détentrices des prérogatives foncières dans Biguina. Il s’agit des clans des premiers Lokpa installés dans la région tels que Gnan, Kouyabou, Troukou-Tchao, Woulaou, Tchao, Yoma... comme présenté ci-dessous.

Tableau III : Liste provisoire des ayant droits sur la propriété foncière

Groupe ethnique	Statut	Lignage	Famille du lignage
Lokpa	1er Woulaou (roi, chef traditionnel Lokpa)	AWOLOU	Awolou Kissimougou
	Grands exploitants agricoles	GNAN	Tchena ; Adjaha ; Sidi ; Borona ; Zoumarou ; Gomina ; Yoma ; Sella ; Aballo ; Zato ; Koumaï ; Batcham ; Basseklou ; Simbossa ; Asso et Karim Gnan
	Grands exploitants agricoles	KOUYABOU	Gnan-Bamoï ; Sossoley et Tchoto
	Grands exploitants agricoles	TCHAO	Dondja ; Dogo Alassane ; Agnoro ; Kopeou ; Kouyabou Yaya et Tchao Yacoubou
		YOMA	Abalonorou ; Batchoussoum ; Maketawe ; Seïbou ; Gomina Alassane ; Bakamam Nagnou ; Sokou ; Ambarika et Sindjaloum
	Actuel Woulaou (roi, chef traditionnel)	TCHAO	Tchao Yacoubou

Source : Enquêtes APIC-ONG, Mars 2009.

Les allochtones Lokpa n’étaient liés à aucun engagement pécunier vis-à-vis des autochtones du village voisin Aoro. L’accès au foncier se faisait par ordre de prévalence, l’héritage, l’installation et la défriche qui tend de plus en plus à disparaître en raison de la rareté des terres vierges. La région connaît un envahissement d’autres peuples venus de plusieurs contrées notamment de la République du Togo voisin, du Burkina-Faso mais aussi du Bénin toujours à la quête de terre fertile pour l’agriculture. Des forêts sont parfois prises d’assaut et dévastées pour servir de terres cultivables. Il s’agit des droits d’administration (droits de transmission, d’inclusion ou d’exclusion et le droit de gestion interne) et les droits opérationnels (droit de culture, de plantation, de pâturage et le droit

de récolter le néré et le karité). Ces prérogatives sont de plus en plus remises en cause quoique les rapports entre allochtones et autochtones ont été des plus déterminantes au début des installations des Lokpa. Il s'en suit des rapports tendus et très conflictuels entre ces deux grandes communautés. Les Nagot revendiquent tous les droits d'appropriation foncière sur les terres jusque-là exploitées par les Lokpa et autres communautés dans Biguina. Ce qui ne manque pas de jeter les prémices des litiges domaniales.

Des litiges autour du foncier dans la région de l'étude se résument aux scènes de contestation et de remise en cause du droit de propriété foncière, d'héritage, de voisinage ou de limites entre exploitants agricoles. C'est le cas de la zone sud de Bassila qui regroupe Aoro, Koïwali et Biguina où des scènes de contestation du droit de propriété foncière vitriole le quotidien des allochtones et autochtones. D'efforts de conciliation et de règlements des litiges ayant échoués au niveau des instances traditionnelles, le conflit est porté à une instance supérieure, précisément au Tribunal de première instance de Djougou pour dire le droit. Dans les hameaux agricoles tels que Madjalom-Balimboli, Diépani-Balimboli, Kikélé-Lokpa et Appi-Kikélé, le droit de propriété foncière est reconnu aux Nago et un plan foncier rural conduit par la Coopération Technique Allemande (GTZ) à travers le Coopération Financière Allemande (KfW) est initié. Ce qui a permis la sécurisation des terres aux « ayant droits » à travers la signature des contrats aux occupants des différentes terres appartenant aux autochtones.

Malheureusement depuis que le Plan Foncier Rural a été instauré, on observe selon les allochtones Otammari, des exigences de plus en plus intolérables et immondes de la part des autochtones. Ce qui amène à avancer qu'au regard des allégations obtenues à l'issue des différentes interviews, le foncier reste un des enjeux spatiaux majeurs qui est exporté dans l'arène socio-politique de l'arrondissement de Bassila. Il s'ensuit des stratégies et autres intrigues visant à reconquérir non seulement le champ politique mais surtout une (ré) appropriation du champ foncier par le biais de la néo-toponymie, comme ci-dessous présentée.

Tableau IV : Répertoire des conflits fonciers du village de Biguina jusqu'en 2015

N°	Type de conflit	Date approximative d'émergence du conflit	Localisation	Parties prenantes	Description du conflit	Instance de règlement	Niveau de règlement
01	Conflit entre agriculteurs et éleveurs ou de divagation	Conflits répétitifs	Disséminer sur le village administratif de Biguina	Agriculteurs/Éleveurs	Destruction de culture Emondage abusive d'arbres (<i>Khaya senegalensis</i> et <i>Azzeria africana</i>) Occupation des couloirs de pâturage par les cultures Broutage des cosettes et de semences d'igname.	Les instances traditionnelles Lokpa le Woulaou assisté du délégué et son conseil selon le cas	Toujours réglés
02	Conflit de contestation de droit de propriété	1975, 1997, 2012, 2015 Conflit répétitif	Terroir villageois de Biguina	Ressortissants de Ouaké /populations des villages environnants	Des Lokpa sur ordre de Darboux P. sont venus s'installer à Biguina et se réclament propriétaires des terres.	Préfet des départements de l'Atacora et de la Donga	Toujours en cours et pendant à la justice
03	Conflits de contestation de droit de voisinage ou de limite	Conflits répétitifs	Zones de cultures du Terroir villageois de Biguina	Population de Biguina / populations des villages autochtones environnants et ceux du Togo voisin	Les habitants des villages limitrophes du Togo sont venus déterrer les bornes frontalières et les déplacer plus loin à l'intérieur du territoire du Bénin.	Brigade	Conflit en instance de règlement
04	Conflit de contestation de droits d'héritage	2005	Zone de culture des terres de la collectivité TCHAO	Les héritiers ABEL/BART HELEMI du clan TCHAO	Leurs ancêtres leur ayant abandonné des terres pour partir au Togo, un des descendants s'est autoproclamé unique propriétaire de toutes ces terres laissées par les ancêtres et l'autre s'y oppose.	Les instances traditionnelles le Woulaou assisté du délégué et son conseil.	Conflit réglé

Source : Enquêtes de terrain, Mai 2015.

3. La néo-toponymie en marche

« Vous avez certainement constaté qu'il y a trop de conflits fonciers dans notre zone ici. Ce n'est jamais facile avec ces prédateurs de la terre, nos étrangers s'arrogent de plus en plus nos terres. Nous jeunes, avons décidé de saisir l'opportunité du nouveau découpage pour sécuriser nos terres. Nous avons la bénédiction de certains de nos aînés de la mairie ; ils ne manquent pas de nous soutenir et de nous prodiguer des conseils. Il faut prévenir le danger, en donnant une nouvelle dénomination à ces villages allochtones qui nous entourent [...] ».

Cette assertion empirique, recueillie à la veille des élections communales de juin 2015, suite à l'interview réalisée, la même période, avec le vieil autochtone Gomina, ancien officier des Eaux et forêts à la retraite, témoigne non seulement des différents enjeux autour du foncier, mais également des nouvelles formes de dénomination ou néo-toponymie des hameaux et villages dans les zones de colonisation agricoles de la commune de Bassila.

Le poids démographique des allochtones couplé au pouvoir économique qui résulte de leurs différentes activités agricoles ne manquent pas de faire émerger de nouvelles envies d'occupation de l'espace socio-politique dans la région. Une telle attitude de la part des allochtones n'a pas manqué de contrarier les autochtones et de fragiliser les relations de bons voisinages entre les deux grosses communautés, désormais en compétition pour la maîtrise de l'espace socio-spatiale et politique. Les luttes quotidiennes autour du foncier de même que l'atmosphère socio-politique qui ne cessent d'exacerber le quotidien des différentes communautés dans la région restent des faits motivants qui boostent l'ingéniosité des élites autochtones et allochtones dans l'opérationnalisation de la néo-toponymie afin de (re)conquérir le pouvoir socio-spatial, de mieux prononcer leur hégémonie et d'affirmer leur légitimité dans la région. Ces escalades autour des enjeux d'appropriation foncières se sont accentués avec l'avènement de la décentralisation en 2002 qui favorise une déconcentration du pouvoir administratif et politique au niveau local et recommande une implication de toutes les composantes sociales de la région est recommandée dans la gestion du pouvoir politique, et ce, par le biais des élections communales. La première expérience de la décentralisation dans la région a été des plus tumultueuses entre les deux communautés, avec pour résultante beaucoup de conflits fonciers. Alors, avec la troisième expérience de décentralisation qui devrait consacrer la création de nouvelles unités administratives dans la région, il est apparu une nouvelle forme de redénomination des villages et hameaux agricoles qui n'a pas manqué de diversifier et vivier notre champ d'investigation scientifique jusque-là, consacré à l'appréciation des différents enjeux et formes de territorialisation autour du champ politique local. Cette nouvelle forme de dénomination encore appelée néo-toponymie apparaît comme une nouvelle forme de revendication, de reconquête et de réappropriation stratégique de l'espace foncier par les différentes communautés en vue d'une légitimation du pouvoir spatio-politique. De ce fait, on peut dire que cette nouvelle forme de dénomination semble se démarquer des conceptions classiques, historiques et culturelles, qui voient en la toponymie un acte de marquage culturel et spatial ou un symbole d'expression.

De plus, face aux différents conflits fonciers enregistrés et aux différentes remises en cause du droit de propriété foncière par les deux grandes communautés allochtones et autochtones, l'avènement de la décentralisation et

surtout du nouveau découpage territorial sont apparus comme étant une opportunité réelle d'affirmation de la suprématie et de l'hégémonie stratégique d'une communauté sur une autre. Une nouvelle forme de (dé)nomination des villages et autres hameaux voit le jour sous l'instigation des élites et autres leaders locaux allochtones et autochtones. Ainsi, aux anciens noms de hameaux ou de villages, il est joint des noms autochtones ou allochtones en guise de démarcation, de (re)conquête foncière, d'expression hégémonique mais surtout de contrôle non seulement du champ spatial mais aussi du champ politique de la région. Cette situation semble s'expliquer par le fait que devant la loi, le marquage des lieux et autres rites périodiques opérés sur un site d'occupation constitue un avantage réel, un acte et témoignage d'ancienneté. Les différents cas de conflits fonciers à Biguina qui sont portés vers le Tribunal de première Instance de Djougou se réfèrent à ces marquages comme base de référence pour le droit d'appropriation foncière. Les allochtones Lokpa de Biguina, dès les premiers mois de leur installation se sont consacrés au marquage, à la nomination des rivières, une sorte de toponymie autour de leur site d'installation comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau V : Toponymes Lokpa

Nature du lieu	Localisation du lieu	Nom en langue Lokpa du lieu	Description du nom en français
Formation végétale	Centre- Est	Koukouloun	Forêt.
Rivières (Loou)	Au Nord du village administratif de Biguina	Law Poko ou Talè Poko	Marigot situé dans les champs ou dans la forêt.
	A l'Est du village	Tchéé La Ha	Marigot à la petite source où l'eau se puise au compte goutte.
	A l'Est du village administratif de Biguina	Hotougou	Marigot de la forêt.
	Au Sud du village administratif de Biguina	Akpassa	Marigot des Bambous.
		Eklouklougou	Marigot à l'eau boueuse.
Au Nord du village administratif de Biguina	Tolabo	Cours d'eau des fourmis.	
Représentations culturelles et religieuses	Dans tout Biguina	Tchimou	Forme d'instrument qui ressemble à une guitare. Elle est utilisée pour célébrer et remercier la terre nourricière qui couve les mânes des ancêtres des bonnes récoltes qu'elle procure aux populations.
		Koudjoutoum et Sankaalin	Rituel pour célébrer la bonne récolte du fonio à travers la danse « Assassa ».
		Kamou	Rituel initiatique de la flagellation. Il est pratiqué comme rituel de passage des adolescents au statut d'adultes capable de fonder un foyer et d'avoir ses champs. Il se fait en début de la saison sèche.
		Ayala	Dieu de la chasse. Il s'agit d'une divinité autour de laquelle les Lokpa se retrouvent pour implorer leurs ancêtres avant les campagnes de chasse.

Source : Enquêtes, Juin 2015.

Ces toponymes Lokpa constituent des repères, marquages stratégiques d'appropriation foncière et d'hégémonie de la communauté Lokpa dans Biguina. La toponymie des rivières opérée par des Lokpa de même que l'érection des symboles culturels tels le Tchimou, Koudjoutoum et Sankaalin, le Ayala constituent des marquages stratégiques d'appropriation, d'expression spatio-politiques à l'échelle locale. En d'autres termes, il s'agit d'une territorialisation qui met en exergue les enjeux de pouvoir et de suprématie sur un espace donné.

Dans la lutte pour la reconnaissance des droits de propriétés foncières, cette toponymie reste capitale car, elle présente un avantage comparatif au regard des enjeux et conflits qui minent le quotidien des allochtones et autochtones et qui se retrouvent devant les différentes juridictions du pays. La présence, le marquage ou la (dé) nomination des lieux tout comme les symboles autour des rituels représentent des évidences, des preuves patentes d'occupation de l'espace et d'expression hégémonique sur les ressources. C'est d'ailleurs ce que relève tout plaignant cet ancien chef de l'arrondissement de Bassila, M. Djankpata à Bassila-centre en Juin 2015 :

« Tout naïvement, nous avons accueilli ces colons agricoles sans pour autant veiller à ce que les noms de nos rivières soient sauvegardés au fil du temps. Nous leur avons accordé la liberté de pratiquer leurs rituels sur nos terres. Ils en ont abusé...Le résultat est qu'ils revendiquent aujourd'hui nos terres et la justice semble plaider en leur faveur [...] C'est une légèreté de notre part [...] ».

Les tentatives d'obtention des noms autochtones attribués aux différentes rivières ont été vaines. Les raisons avancées pour justifier cette absence de preuve reste que les véritables détenteurs de cette toponymie ne sont plus de ce monde. Toutefois, les élites autochtones promettent d'interroger d'autres témoins de l'historique du peuplement de la région afin de parvenir à circonscrire les limites de leur territoire et surtout de challenger les allochtones qui présentent ces formes de marquages stratégiques dans la lutte pour l'appropriation foncière.

Devant le fait accompli et les défis auxquels les communautés autochtones font face dans les villages de Biguina, l'avènement du découpage territorial dernier a permis aux autochtones Nago de procéder à une néo-toponymie sur fond de sécurisation de leur droit de propriété foncière sur des terres occupées par des allochtones Otammari. Une néo-toponymie qui a l'onction non seulement des élites mais également des conseillers et autres leaders autochtones au niveau local et communal. Ces autochtones Nagot afin de marquer leur existence, leur hégémonie et leur suprématie ont exigé et obtenu la nouvelle dénomination des hameaux et villages tels Diépani, Madjalom et autres fermes. Il a été question d'une sorte d'annexion au nom des villages et hameaux suscités, le nom du village autochtone immédiat Balimboli. Cela apparaît comme une sorte de

rattachement des hameaux allochtones au village ancien voisin. Il en résulte donc des noms nouveaux tels que Diépani Balimboli, Madjalom Balimboli. Cette stratégie qui constitue manifestement comme une forme de territorialisation a pour avantage, selon les autochtones de prévenir les conflits futurs et surtout d'avoir une emprise sur cette masse démographique Lokpa, fort utile et capitale dans la lutte pour le contrôle de l'espace politique locale surtout avec l'avènement de la décentralisation. Si cette nouvelle dénomination territoriale est validée par le gouvernement central, a-t-on été surpris de voir des conseillers au niveau communal étendre cette néo-toponymie sur le village allochtone Appi est devenu de façon informelle Appi-Kikélé.



Photo 3 : Néo-toponymie appliquée sur le hameau agricole allochtone anciennement dénommé Madjalom
Source : Enquêtes, Juin 2015.



Photo 4 : Néo-toponymie appliquée sur le hameau agricole allochtone anciennement dénommé Diépani
Source : Enquêtes, Juin 2015.

Dans cette dynamique de néo-toponymie, les élites allochtones Lokpa au niveau national, n'ont pas manqué de saisir l'occasion pour également insisté sur une néo-toponymie des différents villages de Biguina au grand dam des autochtones Nago qui continuent de revendiquer leur droit de propriété foncière sur les terres occupées par les allochtones Lokpa dans la région de Biguina. En guise de réponse face à la néo-toponymie qui a l'allure d'une réappropriation foncière et politique à Madjalom et Diépani, les élites et autres leaders locaux Lokpa appuyés par les cadres au niveau national de leur commune d'origine, Ouaké ont réussi à procéder à leur tour à une nouvelle toponymie. Ainsi, aux anciennes dénominations de leurs villages Biguina I, II et III, il est annexé des noms Lokpa ce qui donne lieu à la néo-toponymie ci-après : Biguina Akpassa, Biguina Holoudè et Biguina Tosso. Cette néo-toponymie est apparue pour mettre fin au flou qui était jusque-là entretenu autour de l'appellation Biguina. En effet, dans la lutte pour l'appropriation foncière la signification du nom Biguina apparaît

comme un référent essentiel de justification du droit de propriété foncière. Une fois installées à quelques encablures du cours d'eau, dans la partie forestière du Mont Kouffè qui leur est accordée, les allochtones Lokpa ont dénommé le site « Gbikina ». Ce qui signifierait en langue française « qui inspire la peur ; qui attaque », et ce, en référence aux animaux sauvages qui peuplaient la zone et qui inspiraient la peur extrême. Cette néo-toponymie dans Biguina apparaît comme un ancrage spatio-politique, une confirmation voilée de l'appropriation foncière des Lokpa, par l'Etat central. C'est une nouvelle carte géostratégique utile pour les allochtones surtout avec l'avènement de la décentralisation. Ils investissent ainsi plus aisément à l'arène socio-politique locale de la région. Ce qui ne manque pas de créer des dissensions politiques au sein de la classe politique autochtone locale qui se trouve obligé de négocier ou de tenir compte des allochtones dans leur lutte pour le contrôle du pouvoir au niveau communal. Il s'ensuit donc des jeux d'alliances stratégiques mais ponctuels entre élites allochtones et autochtones lors des différentes élections tant au niveau local que national. Cette considération reconsidération des allochtones dans la gestion du pouvoir politique local par les élites autochtones apparaît comme une victoire, une avancée stratégique dans la consolidation et l'enracinement des allochtones dans l'arrondissement de Bassila. Etant donné que le foncier constitue une ressource stratégique de pouvoir, de division mais également de contrôle et d'affirmation identitaire dans la région, les autochtones Nago, Anii et Allan n'ont pas également manqué de profiter de l'avènement du découpage territorial pour procéder à une néo-toponymie visant à préserver les acquis de chaque groupe communautaire ancien. Ce qui donne lieu à Bassila Allan, Bassila Baka-Baka et Bassila Abiguédou au lieu de Bassila I, II et III comme c'est le cas précédemment.

Discussion

Au vu des résultats susmentionnés, il apparaît clairement que, dans les zones de colonisation agricoles comme c'est le cas dans le centre-Bénin et plus précisément dans l'arrondissement de Bassila, la question foncière reste un enjeu de préoccupations majeures. L'analyse des données empiriques renforce notre postulat selon lequel, les dynamiques socio-spatiales voire politiques, dans les zones de colonisation agricole, doit tenir compte de l'historique du peuplement et de l'évolution des interrelations quotidiennes entre les différentes communautés. L'approche multisites a permis de rendre compte de ce que les enjeux spatio-politiques autour de la néo-toponymie dans les zones de migration agricoles en Afrique sub-saharienne restent complexes et multiformes. La néo-toponymie renvoie à l'historique du peuplement des zones de migration et aux droits de propriétés foncières. Ce qui relance le crucial débat autour de la dynamique

foncière et des formes de territorialisation axées sur les luttes d'appropriation foncière, de maîtrise de l'arène politique.

De nos investigations empiriques, il ressort que dans l'arrondissement de Bassila, la néo-toponymie se manifeste sous trois différentes facettes. Primo, elle tend à exprimer une réappropriation du champ foncier et politique comme c'est le cas des hameaux Diépani, Madjalom autour de Balimboli. Cette tendance néo-toponymique est perçue comme une restitution ou une restauration alternative qui concilie et restaure, à la fois, les acquis de la population autochtone et les reconnaissances identitaires de la population allochtone. Elle épouse la thèse de F. Giraut et M. Houssay-Holzschuch (2008) qui avance que dans un contexte démocratique marqué par le multiculturalisme et le multilinguisme, une nouvelle forme de toponymie visant à sauvegarder à la fois les intérêts des autochtones et des allochtones restes nécessaires. Secondo, la néo-toponymie est apparue dans les zones de colonisation agricole comme une stratégie d'affirmation et de renforcement stratégiques des symboles de pouvoir et de l'hégémonie sur un territoire. Dans les régions de Biguina, le fait de renforcer le nom Biguina par des noms à connotations ethniques Lokpa, témoigne de l'emprise spatio-politique très stratégique et manifeste de cette population allochtone sur le territoire de Biguina. Un tel processus qui s'apparente comme une sorte de territorialisation met en relief la spatialisation du pouvoir, de l'hégémonie et de la suprématie de la population Lokpa sur la région. Ce qui conforte la thèse de P. Bourdieu (1993) qui avance que l'espace reste le lieu où, le pouvoir s'affirme et s'exerce. Cela abonde dans la logique d'appréciation symboliques et identitaires (Lussault, 2003, V. Veschambre et F. Ripoll, 2005) des faits toponymiques comme des actes d'inclusion et d'exclusion ; ce qui laisse entrevoir des enjeux évidents de pouvoir tels qu'avancés par P. Caron et al. (2017). Du point de vue géopolitique, une nouvelle prise en compte de cette communauté dans la gestion du pouvoir politique locale de la région. Comme le témoignent Giraut et Houssay-Holzschuch (op. cit.), l'étude des changements toponymiques permet entre autres d'aborder le changement social et ses composantes spatiales en lien avec les enjeux d'appropriation et d'expression du pouvoir. Tertio, La néo-toponymie peut permettre de prévenir les crises et autres conflits liés au droit de propriété foncier à venir surtout dans un contexte où les zones subsahariennes rentent marquées par une forte urbanité et une marchandisation foncière galopante. C'est une forme d'enracinement du pouvoir spatio-politique de la population autochtone sur son territoire mais en même temps une affirmation identitaire stratégique dans les luttes quotidiennes pour le contrôle du champ spatial et politique comme c'est le cas entre les différentes communautés autochtones de l'arrondissement de Bassila.

Conclusion

Les zones de colonisation agricole constituent des arènes dynamiques d'éclosion effrénée des logiques et des stratégies multiformes pour la (ré) appropriation du pouvoir spatio-politique. Des enjeux divers et des formes d'alliances stratégiques entretenus par des différents acteurs et institutions promeuvent une nouvelle forme de configuration spatiale et politique. Ce qui constitue un champ fertile d'analyse en géographie politique. Cet article représente une esquisse d'appréciation scientifique à l'échelle locale de cette dynamique nouvelle de dénomination de nom de lieux encore appelée la néo-toponymie. Elle se manifeste autour des enjeux pour la maîtrise et le contrôle de la ressource foncière. En d'autres termes, la néo-toponymie, vient marquée l'appartenance et la suprématie foncière d'une communauté autochtone sur une autre mais aussi une forme de supériorité en termes de pouvoir économique et politique lorsqu'on sait que le foncier reste à la fois un enjeu économique et de pouvoir. Enfin, la néo-toponymie dans les zones de migration agricole offre à la géographie politique une perspective nouvelle d'analyse des dynamiques et enjeux autour de la reconfiguration socio-spatiale et politiques qu'engendre la lutte effrénée pour la maîtrise du foncier, en Afrique sub-saharienne.

Références bibliographiques

- Akpaki Adam Joseph, 2001**, *Relations entre colons agricoles et autochtones dans la commune de Bassila*, 14 p.
- Basse Pierre-Louis, 2007**, *Guy Môquet au Fouquet's*. Paris : Éditions des Équateurs, 46 p.
- Bourdieu Pierre, 1993**, *Effets de lieu*, dans P. Bourdieu (dir), *La misère du monde*. Seuil, Paris, 159-165 pp.
- Biaou Chabi Félix, 2006**, *Monographie de la commune de Bassila, Programme d'appui au démarrage des communes*. (PRODECOM), Afrique Conseil, 52 p.
- Biaou Samadori Honoré, 1999**, *Etude des possibilités d'aménagement de la forêt classée de Bassila : structure et dynamique des principaux groupements végétaux et périodicité d'exploitation*. Mémoire d'Ingénieur Agronome, Faculté des Sciences Agronomiques, Université Nationale du Bénin, Abomey-Calavi, Bénin. 190 p + annexes.
- Caron Patrick, Valette Elodie, Wassenaar Tom, Coppens d'Eeckenbrugge Geo et Papazian Vatché, 2017**, *Des territoires vivants pour transformer le monde*. Ed. Scientifiques. Ed. Quae, 280 p.
- Doevenspeck Martin (2004)** : « Migrations rurales, accès au foncier et rapports interethniques au sud du Borgou (Bénin). Une approche méthodologique plurielle ». *Afrika Spectrum*. 39 (3), 359-380 pp.

- Giraut Frédéric & Houssay-Holzschuch Myriam 2016**, « Place Naming as Dispositif: Toward a Theoretical Framework ». *Geopolitics*, 21, 1-21 p.
- Giraut Frédéric, Houssay-Holzschuch Myriam et Guyot Sylvain, 2008**, « Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie », *L'Espace géographique*, 2008/2 (Tome 37), 97-105 pp. DOI : 10.3917/eg.372.0097. URL: <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-2-page-97.htm>
- Guyot Sylvain & Seethal Cecil, 2007**, « Identity of place, places of identities: change of place names in post-apartheid South Africa ». *South African Geographical Journal*, vol. 89, n° 1, 55-63 pp.
- INSAE, 2004**, Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Février 2002. Résultats définitifs. Cotonou.
- Lussault Michel, 2003**, « Identité spatiale », dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 973 p.
- Lussault Michel, 2007**, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris, Le Seuil, 366 p.
- Paasi Anssi. 2003**, « Region and place: regional identity in question ». *Progress in Human Geography*, 27(4), 475-485 pp.
- Veschambre Vincent et Ripoll Fabrice, 2005**, « L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir ». *Revue Noirois*, n°195, 118 p.
- Trekpo Patrice, 2003**, *Rapport du Projet de Restauration des Ressources Forestières de Bassila*. GTZ & GFA Terra Systems, 72 p.
- Sudan Interior Mission, 1964**, *Africa Now*. Journal N°21 d'Avril-Juin 1964, 8 p.

Instructions aux auteurs

PRESENTATION DU MANUSCRIT

Les manuscrits, en français ou en anglais, sont inédits et n'ont pas été soumis ailleurs pour publication, antérieurement ou simultanément. Les textes publiés dans les annales de la FASHS Nouvelle édition n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s). Les manuscrits sont adressés de préférence par courrier électronique en format Word ou RTF en un seul fichier à l'adresse électronique

annales.fashs.uac@gmail.com

Tout manuscrit soumis ne devra excéder **15 pages numérotées**.

1. La page de couverture reprend :

- le titre,
- le titre abrégé (maximum 55 caractères),
- les noms et prénoms complets des auteurs avec leur adresse professionnelle postale et électronique complète.

Le nom de l'auteur-correspondant, à qui sera adressé le courrier

(manuscrit pour corrections et autres), est marqué d'un « * » et son adresse complétée de ses numéros de téléphone.

2. Les pages suivantes présentent :

- les résumés en français et en anglais US suivis des mots-clés dans les deux langues

- le corps du texte en Times New Roman 12, interligne simple

- la liste des abréviations, si nécessaire

- les références bibliographiques (**maximum 50 références**)

- les tableaux dans la langue du texte, numérotés

- les illustrations identifiées sans ambiguïté, en noir et blanc, de bonne résolution et aisée à la lecture.

- les titres et légendes des tableaux et des illustrations en français et/ou en anglais US.

Toutes les pages sont numérotées en continu.

Le non-respect des deux précédentes prescriptions et de la présentation des références bibliographiques peut justifier le refus de votre manuscrit.

Les manuscrits d'article doivent être rédigés sur format A4 portrait, uniquement en mode recto, en blanc et noir. Aucune autre couleur n'est acceptée dans les manuscrits. **Dans le cas d'illustrations en couleurs, les auteurs vérifieront leur bonne lisibilité dans le cas d'une reproduction en noir et blanc pour l'édition papier.** Les manuscrits doivent être fournis en trois exemplaires accompagnés d'une copie du fichier électronique sur CD-ROM. La structuration recommandée est la suivante :

STYLE

Le texte est, de préférence, divisé en introduction, matériel et méthodes, résultats et discussions.

La numérotation décimale est utilisée pour indiquer la hiérarchie des divisions et subdivisions, sans dépasser trois niveaux. Il est instamment demandé aux auteurs de respecter les règles orthographiques et grammaticales. Les autres parties

respectent les prescriptions suivantes :

Titre : Il doit être concis et clair, sur au plus trois ligne ou 20 mots au maximum. Il doit bien refléter le sujet de l'article et concorder avec les questions posées dans l'introduction et les réponses de la conclusion. La taille du titre est en Word police ***Time New Roman corps 14 en majuscule***. Une version anglaise du titre devra être écrite en bas de la version française

Auteur(s) : Les titres (Prof, Dr, Drs), sont suivis des noms et prénoms et doivent apparaître en taille 12, minuscule et alignés à gauche. Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont écrites en corps 10 italique et alignées à gauche

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes (les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés). Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible. On utilisera le Système International pour les symboles.

Données et méthodes ou Matériel et méthodes : Dans la partie Données et Méthodes, il y aura une description de la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après) ; Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après)

- Chaque tableau, photo ou figure doit avoir un titre. Les figures doivent montrer à la lecture visuelle suffisamment d'informations compréhensibles sans recours au texte. Leur place doit être indiquée avec précision dans le texte. Les figures et les photos sont numérotées en utilisant les chiffres arabes et les tableaux en utilisant les chiffres romains. Toutes ces illustrations sont commentées dans un ordre chronologique.
- Toutes ces illustrations sont intégrées au texte et doivent être

placées le plus près possible de la première référence dans le texte afin d'assurer une certaine aisance dans la lecture du document.

L'objet de cette disposition est de permettre au lecteur de bien se situer dans le document. Il est conseillé aux auteurs d'accompagner leur texte de la version numérique de leurs **illustrations sous format PNG ou TIFF**, avec une bonne résolution (au moins 300 PPP) pour faciliter leur intégration, après redimensionnement au format de la revue.

- Les titres des tableaux seront écrits en haut de chaque tableau de données, et ceux des figures ou des photos sont écrits en bas des illustrations.
- Les notes infra-paginales ne sont pas acceptées.

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence.

CITATIONS

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets.

Lorsque la phrase citée et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples

1- Les bas-fonds constituent un capital très important de développement et d'intensification de la production agricole et sont des zones potentielles d'agriculture sécurisée et diversifiée (J.C. LEGOUPIL *et al.*, 1995 : p. 2 ; V. O. A. OREKAN *et al.*, 2002 : p.8).

2- Pour l'OCDE (2008, p.170), l'informel participe au processus d'urbanisation, en offrant des emplois et de modestes

3- ... les plantes de la même famille botanique, ne doivent pas se succéder à elles-mêmes sur la même parcelle (N. AHO et D. KOSSOU, 1997, p.198).

NOMBRES

Les nombres de un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf lorsqu'il s'agit de quantités suivies d'une unité de mesure et si des nombres à une unité de base (de un à neuf) et des nombres à deux unités de base ou plus (plus de neuf) se retrouvent dans la même phrase et désignent des unités de même nature. En début de phrase, un nombre, quel qu'il soit, est toujours épilé. Les années sont indiquées par 4 chiffres. Les données numériques ne doivent pas comporter plus de chiffres significatifs que la précision des mesures ne l'autorise et d'une manière générale, les auteurs se conforment aux règles de la norme ISO 31 (ISO, 1993).

UNITES DE MESURE

Les normes ISO 31 « Grandeurs et unités » et ISO 1000 « Unités SI et recommandations pour l'emploi de leurs multiples et de certaines autres

unités » (ISO, 1993) doivent être respectées pour ce qui concerne les grandeurs physiques, les équations, les dimensions et les symboles des grandeurs et des unités. Les abréviations de ces unités peuvent être utilisées sans autre définition. Dans le texte, les unités sont épelées, sauf si elles sont précédées d'un nombre, auquel cas c'est l'abréviation internationale qui sera utilisée (min, d, g, m, J, etc.). Dans l'expression des dimensions d'une grandeur, l'exposant négatif sera utilisé de préférence à la barre de fraction (m.s⁻² et non m/s²).

RÉSUMÉS

Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais US, quelle que soit la langue originale du texte. Un résumé supplémentaire, dans une autre langue, est accepté. Le résumé est limité à un paragraphe de 250 à 350 mots pour les articles originaux, de 150 mots pour les notes de recherche et observations. Il doit, d'une part, énoncer brièvement les objectifs, méthodes, résultats et leur interprétation ou domaine d'application et d'autre part, identifier les cultures, les organismes en jeu, les produits, les limites

géographiques et autres détails ayant leur importance dans l'interprétation des résultats. Il ne faut y inclure ni figure, ni tableau, ni référence ; il faut éviter les équations et les abréviations non définies.

MOTS-CLÉS

Entre six et dix mots-clés sont fournis dans les deux langues, à la suite des résumés ; ils expriment les notions essentielles de l'article ; leur fonction est de faciliter l'indexation de l'article dans les fichiers documentaires. Ils sont choisis de préférence dans AGROVOC (FAO, 2000), le thésaurus agricole multilingue de la FAO

(<http://www.fao.org/aims/agintro.htm>)

.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1- CHABI Adéyèmi, OLOUKOI Joseph, MAMA Vincent Joseph et KIEPE Paul (2010) : « Inventaire par télédétection des agro-écosystèmes de bas-fonds dans le centre du Bénin ». *Cah Agric* ; 19 : 446-53 ; doi :10.1684/agr.2010.0434

2- TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU GUEDEGBE Odile (2015) : «Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin». *Afrique Science*, Vol.11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X.

3- DANGOU Fransica, 1984, *La gestion foncière dans la ville de Djougou : problèmes et perspectives*. UNB : Mémoire de maîtrise, 60 p.

3- AHO Nestor et KOSSOU Dansou, 1997, *Précis d'agriculture tropicale: bases et éléments d'applications*, Editions du Flamboyant, 464 p.

La liste de toutes les références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article, avant les annexes éventuelles. Les références sont classées par ordre alphabétique.

Tout article soumis de manière fantaisiste ou sans respect des normes ci-dessus, ne pourra pas être publié

Dépôt légal n°10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1^{er} trimestre